



La réforme de la Justice

publié le 12/12/2019

Le TGI est mort, vive le tribunal judiciaire

Descriptif :

Quelques sources pour comprendre cette réforme

Sommaire :

- Les enjeux
- Les changements

Au 1er janvier 2020, l'organisation de la justice va se trouver profondément modifiée. Les TGI et TI disparaissent au profit des tribunaux judiciaires et chambres de proximité. Afin de mettre à jour nos connaissances, j'ai relevé quelques supports intéressants :

● Les enjeux

Pour comprendre les **enjeux de la réforme** [un article](#) paru chez Dalloz de 2014. Il est doublement intéressant. D'une part, il explicite les raisons et d'autre part il donne des pistes de solutions. De ce fait, il coïncide avec la logique de l'épreuve. Au vu des changements finalement adoptés, il peut permettre un travail des élèves sur la construction de la solution.

● Les changements

Quels changements pour 2020 ? Sur le site gouvernemental de la justice on trouve un **article** [qui énumère les grands points de cette réforme](#) qui ne se limite pas à la fusion du TI et du TGI.

Pour une définition des nouvelles juridictions, on peut consulter le site : **droit-finances.commentcamarche.com** [un article](#)

Rendre le droit accessible fait parti des axes de cette réforme et se traduit par une nouvelle rédaction des arrêts de la Cour de Cassation : style direct, fin des attendus... Objectifs : rendre les arrêts compréhensibles par le plus grand nombre. Pour approfondir le sujet : **un article** [sur le site éditions Tissot](#).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.